

MASTER 2

CONTRAT, BIENS ET RESPONSABILITE



PRESENTATION

Le droit des obligations, dans toutes ses dimensions, ainsi que le droit des biens, sont la base du droit privé : toutes ses matières en sont peu ou prou des débouchés.

Mais il est insuffisamment connu, parce que le volume horaire consacré aux matières fondamentales cède trop facilement devant les disciplines spécialisées.

On a donc voulu établir une formation d'excellence, qui permettrait à tout étudiant de développer un savoir et un savoir-faire de pointe en la matière.

PROFIL REQUIS

La formation est accessible aux étudiants qui ont obtenu un Master 1 de droit privé.

OBJECTIFS

Les objectifs de la formation sont doubles :

- permettre à tout étudiant de maîtriser l'ensemble du droit des obligations et du droit des biens, de manière parfaitement opératoire. Toutes les matières s'y répondant, ce n'est que par une vue, à la fois complète et approfondie, que l'étudiant parviendra à maîtriser cet immense corpus de base ;

- pour ceux qui le souhaiteraient, la formation pourra déboucher sur ce prolongement universitaire qu'est la thèse, l'étudiant disposant de tous les moyens d'entreprendre un travail neuf et de grande qualité théorique.

CANDIDATURES 2020/2021

Connexion e-candidat du 15 au 22 juin 2020

Procédure dématérialisée



MASTER 2 CONTRAT, BIENS ET RESPONSABILITE

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Professeur Thierry REVET

Bureau 415
12 place du Panthéon
75005 PARIS

scolM2prive.eds@univ-paris1.fr

Tél. +33 1 044 07 79.92 ou 81.08 ou 80.19

Master 2 Contrat, biens et responsabilité

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 3					
UE 1 : "cours"				3	12
Cours obligatoire	<i>droit du contrat et régime de l'obligation</i>	15		1	4
Cours obligatoire	<i>droit de la responsabilité</i>	15		1	4
Cours obligatoire	<i>droit des biens et du patrimoine</i>	15		1	4
UE 2 : "séminaires"				4	18
séminaire obligatoire	<i>sources du droit</i>	15		1	6
séminaire optionnel	3 séminaires à choisir				
séminaire optionnel	<i>droit du contrat 1</i>	15		1	4
séminaire optionnel	<i>droit de la responsabilité 1</i>	15		1	4
séminaire optionnel	<i>droit des biens 1</i>	15		1	4
séminaire optionnel	<i>sociétés civiles</i>	15		1	4
séminaire optionnel	<i>droit des contrats spéciaux 1</i>	15		1	4
séminaire optionnel	<i>Droit judiciaire privé 1</i>	15		1	4
	<i>bonification langue</i>				
Total		150	0		30
		150			
Volume horaire étudiant		105	0		
Semestre 4					
UE 1 : "cours"				3	12
Cours obligatoire	<i>droit du contrat et régimes de l'obligation 2</i>	15		1	4
Cours obligatoire	<i>droit de la responsabilité 2</i>	15		1	4
cours optionnel	<i>droit des biens et du patrimoine 2</i>	15		1	4
UE 2 : "séminaires"				4	18
séminaire obligatoire	<i>droit des sûretés et du crédit</i>	15		1	4
séminaire optionnel	3 séminaires à choisir parmi				
séminaire optionnel	<i>droit du contrat 2</i>	15		1	4
séminaire optionnel	<i>droit de la responsabilité 2</i>	15		1	4
séminaire optionnel	<i>droit des biens 2</i>	15		1	4
séminaire optionnel	<i>droit des contrats spéciaux 2</i>	15		1	4
séminaire optionnel	<i>droit judiciaire privé 2</i>	15		1	4
séminaire optionnel	<i>fiscalité du patrimoine</i>	15		1	4
séminaire optionnel	<i>droit anglais</i>	15		1	4
séminaire optionnel	<i>régime de l'obligation</i>	15		1	4
	<i>mémoire</i>			2	2
	<i>stage si non fait en M1</i>			VAL	
Total		180	0		30
		180			
Volume horaire étudiant		105	0		
Total annuel		330	0		60
		330			